



Bains libres

Du samedi 2 septembre au vendredi 22 décembre 2017

Jour	Bassin sportif	Bassin récréatif	INFO
Lundi	NOUVEAUTÉ 10 h 45 à 11 h 45 – Bain 50 ans + *7	16 h 30 à 17 h 50 - Pour tous	* L'astérisque indique le nombre de couloirs disponibles pour le bain en longueurs
	12 h 15 à 13 h 30 *7		
	16 h 30 à 17 h 50 { 16 h 30 à 17 h *10 17 h à 17 h 25 *5 17 h 25 à 17 h 50 *3		
	20 h 05 à 21 h 35 *7		
Mardi	12 h 15 à 13 h 30 *7		
Mercredi	10 h 45 à 11 h 45 – Bain 50 ans + *7	12 h 15 à 13 h 30 - Pour tous 16 h 30 à 17 h 50 - Pour tous	
	12 h 15 à 13 h 30 *7		
	16 h 30 à 17 h 50 { 16 h 30 à 17 h *10 17 h à 17 h 25 *5 17 h 25 à 17 h 50 *3		
	20 h 10 à 21 h 40 *7		
Jeudi	NOUVEAUTÉ 6 h 30 à 7 h 30 *7 <u>EXCLUSIF</u> aux résidents de Saint-Augustin	En essai pour l'automne 2017 Période réservée exclusivement aux résidents de St-Augustin, preuve de résidence à présenter aux Sauveteurs à chaque bain libre, directement sur le bord de la piscine, les portes du Complexe sportif ouvriront à 6 h 15	
	12 h 15 à 13 h 30 *7		
Vendredi	12 h 15 à 13 h 30 *7	15 h 30 à 16 h 50 - Pour tous 20 h à 21 h 30 - Pour tous	T = Tremplins ouverts, horaire modifiable sans préavis
	15 h 30 à 16 h 50 *5		
	20 h à 21 h 30 *3 - T		
Samedi	13 h 30 à 15 h 30 *3 - T	9 h 30 à 11 h - Famille 13 h 30 à 15 h 30 - Pour tous 18 h à 20 h - Pour tous	
	18 h à 20 h *3 - T		
Dimanche	13 h 30 à 15 h 30 *3 - T	9 h 30 à 11 h - Famille 13 h 30 à 15 h 30 - Pour tous 19 h 15 à 20 h 45 - Pour tous	
	19 h 15 à 20 h 45 *3 - T		

Résidents = Gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile

Saint-Augustin, L'Ancienne-Lorette

Non-résidents (incluant Québec)

0-4 ans gratuit
5-17 ans 3 \$
18-64 ans 4 \$
65 ans et + 3 \$



Argent comptant seulement

Tarifs modifiables sans préavis

ANNULATIONS

Vendredi 20 octobre : 15 h 30 & 20 h
Samedi 21 octobre : 9 h 30, 13 h 30 & 18 h
Dimanche 22 octobre : 9 h 30, 13 h 30 & 19 h 15

Samedi 2 décembre : 9 h 30, 13 h 30 & 18 h

- Les casiers doivent être libérés à la fin de votre activité sans quoi le cadenas sera coupé et vos effets seront placés dans les objets perdus
 - Lors des journées pédagogiques ou jours fériés, les sections du grand bassin pourront varier
 - Autres plages horaires disponibles au CNDP : www.cndf.qc.ca

Réglementation accès piscines & bains libres

- La douche est recommandée
- La marche est de mise
- Les plongeurs sont permis en partie profonde seulement du bassin sportif
- Les palmes seront permises dans les couloirs de nage uniquement/adultes
- Veuillez respecter les heures d'accès au bassin récréatif
- Apnée interdite

- **Les enfants de 8 ans et moins** doivent être accompagnés **dans l'eau** et être à proximité d'une personne responsable de 15 ans et plus en tout temps lors de la baignade. La personne responsable doit toujours avoir un contact visuel.
- **Les enfants de 11 ans et moins** doivent être accompagnés dans l'enceinte de la piscine par une personne responsable de 15 ans et plus. **L'accompagnant doit être maillot/short.**
- Le ratio d'accompagnement est d'un adulte par 3 enfants de 8 ans et moins, autrement le port du VFI sera exigé.
- Les groupes doivent aviser avant de se présenter, afin de respecter le ratio de baigneurs vs sauveteurs. Il se peut qu'une réservation/location soit de mise en dehors des heures prévues des baignades.
- Le sauveteur a autorité pour prescrire un VFI aux nageurs, s'il le juge nécessaire.
- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés en tout temps dans les gradins

AUX VESTIAIRES ET À LA PISCINE SONT INTERDITS

- Tout contenant et accessoire de verre ainsi que la nourriture
- Les souliers, les bottes, ou toute autre chaussure de rue
- Le cellulaire et l'appareil photo

- **Aux vestiaires**, les casiers doivent être libérés après votre activité. Les cadenas seront coupés en fin de journée, et les objets s'y retrouvant iront à la section objets perdus.

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE AUX TREMPLINS



- Accès au tremplin de 3 mètres **10 ans et +**
- Vous **DEVEZ** savoir nager et être à l'aise dans l'eau
- Un baigneur à la fois sur les tremplins, veuillez patienter sur la promenade
- La marche est de mise sur le tremplin, un seul bond est permis
- Attendre que le baigneur soit rendu à l'échelle avant de sauter
- Veuillez respecter les heures d'accès aux tremplins

BÉBÉS ET ENFANTS

- Les tout-petits doivent tenir la main de leur parent dès qu'ils peuvent marcher, **ou être dans leur poussette** (pas dans les bras).
- La couche de type « **Little Swimmer** » est obligatoire.
- Veuillez aller à la toilette avec votre enfant avant la baignade.
- **Seuls le ballon dorsal et/ou le VFI** (vêtement de flottaison individuel) seront acceptés comme aides flottantes. Des VFI sont à votre disposition.

LE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL ne se voit assumer la surveillance d'enfants mineurs sous aucune considération. La vigilance et la supervision des parents sont demandées en tout temps.

Information 418 878-8552, poste 5800